



B1100-Direction des affaires culturelles-

DECISION DU MAIRE N° d.2025.012

**Exposition "Zola photographe" à l'espace Richaud du 19 février au 20 avril 2025.
Tarif de vente du catalogue de l'exposition.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 alinéa2°,

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à cet article,

Vu la délibération n° D.2024.12.115 du Conseil Municipal de Versailles du 12 décembre 2024 décidant de la co-production avec la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP) d'une exposition consacrée à l'œuvre photographique d'Emile Zola présentée à l'espace Richaud début 2025,

Vu l'arrêté du Maire A2023.234 du 3 février 2023 (5^e actualisation) donnant délégation de fonctions et de signatures aux élus pour la mandature 2020-2026 ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs » ; article fonctionnel 93311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles », nature comptable 7088 « autres produits d'activités annexes » localisation « BATRICHAUD », service B1100 « Direction des affaires culturelles ».

L'espace Richaud de la ville de Versailles accueille du 19 février au 20 avril 2025 une exposition consacrée à l'œuvre photographique d'Emile Zola, coproduite avec la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP).

Au travers d'une centaine de tirages, de 26 clichés originaux et d'objets personnels ayant appartenu à l'auteur du cycle romanesque des Rougon-Macquart, cette exposition permet de découvrir un autre visage d'Emile Zola qui s'est passionné pour la photographie. Ces photographies montrent principalement le monde privé d'Emile Zola, ses proches (amis et familles) dans leur environnement quotidien. Ses sujets de prédilection sont ses enfants et leur mère, sa maison de Médan, située à

20 km de Versailles.

Un catalogue de l'exposition sera proposé pour la vente au public au tarif de 19 €. C'est l'objet de la présente décision.

DECIDE :

- 1) de fixer le prix de vente du catalogue de l'exposition Zola photographe, qui se tiendra du 19 février au 20 avril 2025 à l'espace Richaud de la ville de Versailles, à 19 € TTC ;
- 2) de signer tout document s'y rapportant.